

GRAND JEU JONCOUR – LE PRIX DU LIVRE QUI A DU CHIEN CONCOURS PHOTO

REGLEMENT DU CONCOURS

PREAMBULE

La médiathèque du Cannet des Maures organise un concours photo dans le cadre de la venue de l'auteur **SERGE JONCOUR**, parrain de son cercle de lecteurs « Animal Lecteur... Entre chien et loup » le vendredi 10 mai.

Les photos qui seront admises à concourir doivent impérativement « mettre en scène » un chien avec un livre.

Article 1 :

Le concours se déroule du mardi 26 mars au jeudi 9 mai 2019 inclus. La dernière semaine du concours sera dédiée au vote du public sur les réseaux sociaux de la ville et de la médiathèque municipale. Le dernier délai pour nous faire parvenir les clichés est arrêté au jeudi 02 mai 2019.

Le gagnant remportera 1 exemplaire du livre Chien-Loup de Serge Joncour, 2 places gratuites pour le concert de BENABAR du 19 juillet 2019 (Festival du Chien Rouge 2019) et le kit du parfait festivalier.

La remise du prix se fera le vendredi 10 mai à 18h30 à la médiathèque, à la condition expresse de la présence physique du gagnant.

Article 2 :

La participation à ce concours est gratuite et ouverte à tous les photographes amateurs de plus de 13 ans.

Ce concours est interdit aux photographes professionnels et aux membres du jury. Il n'est pas nécessaire d'être inscrit à la médiathèque pour participer.

Article 3 :

Dispositions pratiques :

Nombre de photos : 2 photos maximum seront admises par personne.

La médiathèque se réserve le droit de réduire à 1 le nombre de photos par personne en fonction du nombre de participants au concours.

Support :

Seront admises à concourir :

- les photos argentiques sur support papier (qualité photo, format maximum : 25 cm x 38 cm)
- les photos numériques de bonne qualité

Aucun signe permettant d'identifier les concurrents ne devra apparaître sur les clichés (signatures, logos...).

Dépôt des photos :

Les concurrents déposeront leurs photos aux horaires habituels d'ouverture de la médiathèque, ou les transmettront à l'équipe de la médiathèque par voie dématérialisée à l'adresse communication@lecannetdesmaures.com.



GRAND JEU JONCOUR – LE PRIX DU LIVRE QUI A DU CHIEN CONCOURS PHOTO

Dans tous les cas, le présent règlement signé devra impérativement être envoyé à l'adresse mail : communication@lecannetdesmaures.com ou déposé aux horaires habituels d'ouverture de la médiathèque.

Article 4 :

Les responsables du concours se réservent le droit de refuser les photos hors-sujet ou ayant un caractère manifeste d'injure, d'obscénité ou de publicité commerciale.

Article 5 :

Droits : (à lire très attentivement)

- Les candidats certifient qu'ils sont les titulaires des droits d'auteur des photographies déposées.

- Les concurrents devront s'être assurés d'avoir satisfait aux lois et règlements en vigueur concernant les biens et les personnes photographiés. Si des personnes ou des biens sont reconnaissables sur les photos, leurs auteurs feront leur affaire de l'obtention des autorisations nécessaires de la part des personnes concernées. La médiathèque ne pourra être tenue responsable en cas de non respect du droit à l'image.

- Les concurrents donnent l'autorisation à la médiathèque et à la municipalité du Cannet des Maures d'utiliser les photographies sur tout support municipal numérique ou papier, sans aucune limitation de temps,

- Les participants renoncent à réclamer des avantages financiers ou matériels liés à l'utilisation de leurs photos par la commune du Cannet des Maures telle qu'elle est prévue dans le présent règlement.

En aucun cas, il ne sera versé de droits d'auteur aux candidats.

Article 6 :

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler, d'écourter ou de modifier tout ou partie du présent concours si les circonstances l'exigeaient. Les candidats en seraient alors avertis.

Article 7 :

Les participants au concours s'engagent à respecter toutes les clauses du présent règlement. Tout manquement entraînerait la disqualification du candidat.

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Signature du participant précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé »